

Le mot du Maire

La nouvelle équipe municipale est maintenant bien en place et œuvre chaque jour au bien-être de tous les habitants de la commune.

Concernant les travaux sur notre commune, la salle des sports avance et nous devrions pouvoir accueillir très bientôt un salon de coiffure, 6 Place de l'Église. Tous les carrefours situés sur la D54 qui va de Ste Anne au Grand Fougeray, vont être modifiés, un stop sera installé à chaque intersection et le chemin de l'école va être matérialisé par des végétaux.

N'hésitez pas à prendre contact avec le conseil municipal pour toute démarche que vous jugerez utile.

Le Maire et ses conseillers.

LES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL : *Tous les procès-verbaux des réunions de conseil sont consultables dans leur intégralité sur le site internet de la commune et en affichage à la mairie pour la dernière réunion.*

• Conseil du 27/05

Salon de coiffure : le conseil a choisi de retenir le cabinet d'architecte KLG au prix de 7 750 € HT et le bureau de contrôle SOCOTEC au prix de 1 040 € HT.

Pour la promesse de bail du salon de coiffure le conseil fixe :

- Le tarif de location à 250 € HT par mois
- Le dépôt de garantie à un mois de loyer
- Les frais et honoraires d'élaboration du bail étant à la charge du commerçant.

Un comité de pilotage pour l'étude urbaine du centre bourg (partie située à l'arrière de la mairie) a été désigné :

- Thierry LERAT
- Chrystèle COGREL
- Catherine COLLIN
- Robert LEGENDRE

Eglise : la société ANTAK a rendu le 19 mars son étude sur l'état des lieux de l'église. Le conseil accepte de lancer une étude complémentaire de la charpente, et décide de mettre en place des mesures afin de protéger le public des chutes de plâtre.

Convention avec l'association « L'évasion par le livre » : Suite à la mise en réseau informatique de la bibliothèque, il s'est avéré nécessaire de passer une convention avec l'association qui gère la bibliothèque afin de définir les points suivants : local, assurances, gestion, fonds propres, fonctionnement et subventions.

Cantine scolaire : le conseil décide d'augmenter de 2% le tarif de la cantine scolaire qui passe de 3,55 € à 3,62 € à compter du 1^{er} août 2014.

Le conseil décide qu'un enfant qui déjeune à la cantine sans avoir été préalablement inscrit sera admis à titre tout à fait exceptionnel et son repas majoré et facturé au coût réel, soit 5,41 €.

Commission des impôts directs : le conseil propose 24 personnes, douze comme titulaires et douze suppléants répartis en quatre catégories :

- Propriétaire urbain
- Propriétaire rural
- Artisan
- Hors commune

Correspondant sécurité : le conseil désigne Gaëtan GUIBERT

Représentant communal à l'école privée St Gabriel : le conseil désigne Katia RIFFAULT

Déclaration d'utilité publique : à l'issue de l'enquête le conseil décide de faire une proposition amiable à Monsieur Christophe BOCHEREL, à savoir 4 858 € au titre du préjudice, et 152 € pour l'achat du terrain.

• Conseil du 20/06

Election des délégués du conseil municipal pour l'élection sénatoriale :

Sont élus titulaires :

- Jean-Michel GAUDICHON
- Catherine COLLIN
- Christian POULAIN

Sont élus suppléants :

- Denise FEREOLE
- Thierry LERAT
- Katia RIFFAULT

Convention locale « ouverture et manifestation dans l'église »

: le conseil accepte de passer une convention avec le Conseil général et la paroisse.

• **Conseil du 24/07**

Salon de coiffure : le conseil valide le projet de rénovation du salon de coiffure et décide de lancer l'avis d'appel public à la concurrence.

Isolation acoustique : afin de pallier aux nuisances sonores, le conseil accepte, par 14 voix pour et 1 abstention, la proposition de Monsieur Claude PARTENAY pour effectuer l'isolation acoustique des moteurs de climatisation de l'épicerie au prix de 5 412,41 € HT.

Motion loi ALUR (Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové).et PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) : le conseil émet un avis défavorable au transfert à la Communauté de communes du Pays de Grand Fougeray des compétences prévues par la loi ALUR du 24 mars 2014, en particulier en matière de plan local d'urbanisme, de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale.

Motion de soutien à l'action d'alerte de l'AMF

(Association des Maires de France) vers les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat.

Pour notre commune de Ste Anne cela représente une baisse de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) de 43 258 € sur les trois ans à venir.

Le conseil soutient donc les demandes de l'AMF, à savoir le réexamen du plan de réduction des dotations de l'Etat, l'arrêt immédiat des transferts de charges, et une réunion urgente d'une instance nationale de dialogue et de négociation.

Equipement collectif en matériel d'équarrissage : le conseil accepte de s'équiper de ce matériel, mais uniquement du container d'équarrissage et de 50 sacs de stockage pour un montant total de 517,50 €.

Echange de terrain avec les consorts RENAUD : le conseil refuse de prendre en charge les frais de notaire pour cet échange.

Ecole St Gabriel : après présentation du bilan pour l'année passée, le conseil accepte de prendre en charge financièrement le déficit de la garderie.

INFOS LOCALES

Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination pour les personnes âgées) du pays de Redon change d'horaires :

Accueil physique le lundi et mercredi matin de 9h à 12h sans rendez-vous ; les autres jours sur rendez-vous. Fermé au public le jeudi matin.

Accueil téléphonique tous les matins de 9h à 12h sauf le jeudi.

Permis de conduire : depuis le 1^{er} septembre 2014, en cas de perte, vol ou destruction de votre permis de conduire, vous devez joindre à votre demande de renouvellement un timbre fiscal de 25 €.

Annnonce de l'UDAF 35 (Union Départementale des Associations Familiales) :

Divorce, séparation... votre enfant a des questions ?! La Marmite des Mots se propose de l'accueillir pour l'aider à réfléchir, partager ses émotions et trouver des ressources pour traverser cette étape de sa vie. Renseignements et inscription au 02.23.48.25.55

ATTENTION ARNAQUE !

Il existe actuellement sur internet des personnes qui vous interrogent pour savoir si vous n'appartenez pas à leur famille. Ces gens se disent porter le même nom

que vous et font allusion à leurs parents (grand-père, grand-mère) qui pourraient être l'un de vos aïeux. Sous prétexte de connaître cette descendance, ils vous interrogent sur l'identité (état civil) de vos parents, voire de vos grands-parents.

Il est très important de ne pas répondre, voire de transmettre le courriel aux services de police, ou de gendarmerie. Il s'agit d'une organisation qui opère hors de nos frontières. Son but est de connaître votre ascendance précise afin de se livrer à diverses malversations : usurpation d'identité, faux papiers, détournement du compte bancaire, perception d'allocations sociales, etc.

EXPOSITION GUERRE 14/18 :

Une exposition est organisée du 8 au 11 novembre 2014 à la salle associative.



Nous remercions toute personne ayant des correspondances, photos et/ou objets datant de cette période de bien vouloir se rapprocher de la mairie.

Incivilités :

Nous constatons régulièrement dans notre commune qu'un certain nombre d'incivilités plus ou moins importantes viennent trop souvent ternir notre bien-être.

Les dépôts sauvages d'ordures restent fréquents : une décision du conseil sera donc prise prochainement. Nous vous rappelons également que les containers à ordures ne doivent pas rester sur la voie publique après le ramassage.

Merci de bien vouloir cesser les brûlages intempestifs.

Nous constatons de plus en plus de mésentente entre voisins : chiens, clôtures, entretien de parcelle, droit de passage... Réglons les à l'amiable.

Le bruit est souvent source de problème : respectons le repos des autres, pas de tapage nocturne et respect du repos dominical.

La municipalité précédente a effectuée des travaux pour améliorer la sécurité routière. L'actuelle continuera dans ce sens. Cependant il est difficile de lutter contre l'insécurité si certains d'entre nous ne respectent pas les règles de base du code de la route : excès de vitesse dans le bourg, priorité, piétons...



Nous vivons dans une commune rurale agréable. C'est l'affaire de chacun qu'elle le reste.

SNCF : des travaux sur les voies vont perturber la circulation en particulier sur les passages à niveau vers Langon (du 26 novembre au 3 décembre 2014, puis du 2 au 21 février 2015) et sur Messac (du 7 octobre au 11 décembre 2014, puis du 6 février au 28 mars 2015) pour ceux qui y prennent le train.

ECOLE ST GABRIEL :

Une nouvelle année scolaire vient de commencer à l'école Saint-Gabriel. 107 élèves sont inscrits pour cette rentrée 2014 :

- 26 enfants de TPS/PS/MS, avec Christelle Boucher (directrice) et Caroline Maillard
- 17 enfants de GS/CP avec Ulrike Ricaud
- 17 enfants de GS/CE1 avec Edwige Louchet et Sonia Potier-Muller
- 22 enfants de CE2/CM1 avec Charlène Robiolle
- 25 enfants en CE2/CM2 avec Anne-Katherine Allard.

Ce sont donc trois nouvelles enseignantes qui viennent d'intégrer l'équipe pédagogique !

Pendant l'été, des parents d'élèves ont assuré quelques travaux d'entretien pour préparer les locaux à une nouvelle année.

Le projet de l'école cette année est de voyager autour du monde sur le thème des cinq continents. Chaque classe découvrira un continent par période pour, à la fin de l'année, présenter une exposition que tous les habitants de Ste Anne seront invités à venir voir à la bibliothèque.

BIBLIOTHEQUE :

C'est la rentrée pour l'atelier mémoire, le mardi à 14h30 une semaine sur deux, et pour les cours d'informatique, le mardi de 17h à 18h30 ou de 19h à 20h30 ou le jeudi de 19h à 20h30 selon le niveau.

La bibliothèque est ouverte le mercredi de 16h à 17h, le samedi de 15h à 17h et le dimanche de 10h à 12h.

Tri sélectif : Les containers (verre, papier) du point d'apport volontaire situés actuellement à côté du cimetière vont être déplacés auprès du terrain de foot à la mi-septembre, comme annoncé précédemment

Déclaration des ruchers au GDSA :

un geste citoyen et responsable.

De ce geste simple s'en suivent des faits sanitaires essentiels. Vous participez concrètement à la lutte contre les maladies (Plan de Maîtrise contre le varroa, lutte contre la loque américaine...) et à l'optimisation du réseau d'épidémiologie-surveillance du trouble des abeilles.

Comment déclarer ses ruches ?

Cette déclaration est faite en une seule fois à partir du 1er novembre :

- Pour les primo-déclarants auprès du GDS par une déclaration "papier". Il suffit de remplir un formulaire

CERFA n° 13995*02 (disponible sur https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_13995.do ou sur demande à votre GDS départemental.)

- Dès la deuxième déclaration de préférence sur <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/TeleRuchers-teleprocedure>

ETAT CIVIL

Naissances :

- Lohim EL HANDOUZI né le 1^{er} juin 2014 à Redon, domicilié à « La Lande »
- Benjamin GONTIER PIGUEL née le 25 juillet 2014 à Redon, domicilié au 8 place de l'Eglise
- Ryan BARAT né le 23 août 2014 à Redon, domicilié au 10 La Réhondais

Mariages :

- M. Nicolas GILBERT et Mélanie CELA, marié le 12 juillet 2014, domiciliés au 1 lotissement Le Gain
- M. Jean-Michel RIDOR et Armelle de GOUYON de COIPEL, mariés le 26 juillet 2014, domiciliés à Courbevoie.

Décès :

- M. Alfred LEFEUVRE décédé le 3 juin 2014 à Grand Fougeray, domicilié à la maison de retraite de Grand Fougeray 94 ans
- Mme Denise DARTHEZ, née ROUX, décédée le 26 juillet 2014 à Rennes, domiciliée 18 rue de la Mairie 88 ans
- M. Philippe DANAIRE, décédé le 26 août 2014 à Ste Anne sur Vilaine, domicilié à Lanvau 50 ans
- Mme Hélène GOGUET, née GUYADER, décédée le 5 septembre 2014 à Châteaubriand, domiciliée au 30 La Claire 63 ans

MANIFESTATIONS A VENIR

Dimanche 21 septembre : journées du patrimoine : les fours à pain

Judi 16 octobre : Repas de boudins – Club détente et loisirs

Vendredi 24 octobre : Concours de belote – Club détente et loisirs

Du samedi 8 au mardi 11 novembre : exposition sur la guerre 14/18 à la salle associative

Mardi 11 novembre: Commémoration

Dimanche 23 novembre : Concours de belote - AFN

Samedi 29 novembre : Pot au feu - ASSA

Samedi 6 décembre : Repas CCAS

Samedi 13 décembre : Loto de l'école St Gabriel

Mardi 16 décembre : Repas de Noël – Club détente et loisirs

DÉCHÈTERIE DE GRAND-FOUGERAY passage aux horaires d'hiver du 1^{er} novembre au 31 mars :

Les lundis, mercredis et vendredis : ouverture de 14h à 18h – Le samedi : ouverture de 10h à 12h

MEMENTO

MAIRIE	HORAIRES D'OUVERTURE		PRESENCE des élu(e)s	
	Matin	Après-midi	<i>Vous pouvez rencontrer les élus sur rendez-vous</i>	
LUNDI	8h30 à 12h30		Jean-Michel GAUDICHON, maire	9h à 12h
MARDI	8h30 à 12h30	14h à 17h	Jean-Michel GAUDICHON, maire	9h à 12h
			Katia RIFFAULT, finances, communication, école, cantine et associations	14h à 17h
MERCREDI	8h30 à 12h30		Denise FEREOLO, affaires sociales et culture	9h à 12h
JEUDI	8h30 à 12h30	14h à 17h	Thierry LERAT, urbanisme, PLU, aménagements, voirie	9h à 12h
VENDREDI	8h30 à 12h30		Jean-Michel GAUDICHON, maire	9h à 12h
SAMEDI	9h00 à 11h00		Jean-Michel GAUDICHON, maire	9h à 11h
			Christian POULAIN, bâtiment-patrimoine, sport – tourisme – loisirs, matériel	sur rendez-vous

Éditeur : Mairie de Sainte Anne sur Vilaine

1, Place de l'église 35390 Sainte Anne sur Vilaine

Tél : 02 99 08 72 06 Fax : 02 99 08 64 92

Adresses mails : regineleveil@sainte-anne-survilaine.com et florencejoliveau@sainte-anne-survilaine.com

Site web : <http://www.sainte-anne-survilaine.com/>

Directeur de la publication : Jean-Michel GAUDICHON maire de Sainte Anne sur Vilaine

Rédaction : Mairie de Sainte Anne sur Vilaine